



probleme avec agence immobiliere

Par **helamy**, le 17/08/2011 à 22:41

bonjour à tous,

j'ai visiter un appartement neuf et pas fini de construire il y a 2mois et il m'a plus de suite. En acceptent cet appartement, on m'a promis par telephone qu'il serait terminé pour la 1ere semaine d'aout.

on a donc signé le bail le jeudi de la 2eme semaine d'aout et une fois signé, la dame de l'agence nous dit qu'elle n'a pas été vérifier si les travaux été bien fini.

le lendemain, jour de l'état des lieux que à ma grande surprise je vois que aucun travaux n'a été continuer. l'appartement est dans le meme état que lors de ma premiere visite.

je demande sans attendre a la dame de l'agence si je peut me retracter sachant qu'il n'y a pas de compteurs electrique, les joints de la salle de bain ne sont pas fait, les planches en dessous de l'escalier ne sont pas fixés, le garage n'est pas fini du tout (voir pas commencé), les portes ne se ferment pas tres bien voir pas du tout, etc...

il y a-t-il un moyen de laisser tomber cet appartement sachant que le bail en 3exemplaire est en ma possession sans la signature du bailleur ni du mandataire et que je n'ai pas les clefs de l'appartement? et est-ce que je doit dire au revoir à mes cheques de caution, de 1er loyer et de commissions pour l'agence?

Par **Domil**, le 18/08/2011 à 00:31

Un logement pour être décent doit avoir l'électricité, donc LRAR de mise en demeure au bailleur (pas à l'agence) le mettant en demeure de mettre en conformité le logement sous 48h, qu'à défaut, vous l'assignerez en urgence au tribunal pour obtenir les travaux sous astreinte journalière, le paiement de vos nuitées d'hotel où vous serez obligé d'habiter jusqu'à ce que la fin des travaux, une provision de dommages et intérêts, ainsi que le remboursement du 1er loyer.

ça devrait l'inciter à accepter la rupture du bail sans préavis, avec remboursement de tout (évidemment, tout ça par écrit)

Vous oubliez le garde meubles , Domil !

Par **helamy**, le **18/08/2011** à **11:19**

je vous remercie beaucoup pour cette reponse rapide!!! j'espere que cela va fonctionner